



Commission exécutive – MDPH

Extrait du Procès-verbal
de la séance du 14 mars 2024

Réf. rapport : 2024-03-09
N° délibération : 2024-03-09

Objet : mise en place de « MDPH en ligne »

Présents :

Le Président de la Commission exécutive, représenté par Monsieur SUC-MELLA,

Membres :

Membres représentant le Département,

Monsieur ARRIVILLAGA, Madame BLANC-DORONIS, Madame DELORT, Madame BROCARD,

Membres représentant les associations de personnes handicapées

Monsieur BLANDINIÈRES (AFTC), Madame CHARNAY (APEDYS), Madame COUSERGUE (GIHP), Madame DESCLINE (AFM), Madame GOURDRE (UDAF),

Membres représentant de l'Etat, les organismes locaux d'assurance maladie, et d'allocations familiales :

Madame ADENIS (DDETS), Madame BRUGIDOU (CPAM),

Membres invités :

Madame DUFOUR représentant la Paierie départementale,

La Commission exécutive de la Maison départementale des personnes handicapées,

Vu L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration,

Vu le rapport de Monsieur le Président de la Commission exécutive de la Maison Départementale des personnes handicapées,

Considérant la mise en place de la solution de télé-service « MDPH en ligne » dans sa version interconnectée ; la nécessité préalable de s'assurer que les prérequis sont validés et que les conditions et modalités de mise à disposition permettront une mise en service optimal,

Considérant l'accompagnement de la CNSA y compris après la mise en production du télé-service précité interconnecté avec la solution labellisée du système d'information de la MDPH

DECIDE

Article unique : d'autoriser le Président de la Commission Exécutive, ou, en cas d'empêchement, autoriser la Directrice de la MDPH à signer la convention établie entre la CNSA et la MDPH31, et tous les documents utiles à la mise en place de cette solution, dont la fiche d'ouverture du téléservice MDPH en ligne dans sa version interconnectée.

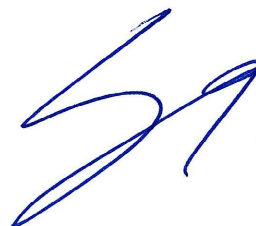
ADOPTÉ

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

Pour : 12 voix

Contre :

Abstention :



Sébastien VINCINI,
Président de la Commission
exécutive de la MDPH